

## Le Fonds Nature et Technologies diffuse son plan d'action de développement durable

**Québec, le 27 mars 2009** – Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) est fier d'annoncer la diffusion de son Plan d'action de développement durable 2009-2013 sur son site Internet. La démarche de développement durable amorcée par le gouvernement québécois est une occasion pour le FQRNT d'intégrer les préoccupations environnementales, sociales et économiques découlant des principes de développement durable dans ses orientations, ainsi que dans une réflexion en regard du financement de la recherche.

La Stratégie gouvernementale de développement durable se fonde sur trois enjeux et contient neuf orientations dont trois sont priorisées. Elle vise l'atteinte de 29 objectifs autour desquels s'articulera l'intervention gouvernementale en développement durable.

Le plan d'action de développement durable du Fonds Nature et Technologies comporte 13 actions ministérielles, dont deux découlent d'activités incontournables de la Stratégie, et le FQRNT entend contribuer aux six orientations gouvernementales suivantes :

- Informer, sensibiliser, éduquer, innover;
- Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement;
- Produire et consommer de façon responsable;
- Répondre aux changements démographiques;
- Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée;
- Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques.

Plusieurs actions du Fonds Nature et Technologies prennent déjà en compte les principes de développement durable. Le FQRNT s'engage à déployer tous les efforts nécessaires en vue de collaborer à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable et ainsi contribuer à bâtir un avenir durable pour le Québec.

Créé en 2001, le **Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies** est un organisme public relevant du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Il a pour mission de promouvoir et d'aider financièrement la recherche et la formation de chercheurs de même que la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie.  
[www.fqrnt.gouv.qc.ca](http://www.fqrnt.gouv.qc.ca)

- 30 -

**Source :**

Caroline Dufresne  
Conseillère aux communications et édimestre  
Fonds Nature et Technologies  
Tél. : 418 643-3342  
[caroline.dufresne@fqrnt.gouv.qc.ca](mailto:caroline.dufresne@fqrnt.gouv.qc.ca)